

Extrait du livre des procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Neuville, tenue le 2<sup>e</sup> jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt, à dix-neuf heures trente, par vidéoconférence, conformément au décret 1113-2020 du gouvernement du Québec daté du 28 octobre 2020.



230, rue du Père-Rhéaume  
Neuville (Québec) G0A 2R0  
Tél. : 418 876-2280  
Télec. : 418 876-3349  
mun@ville.neuville.qc.ca

**RÉSOLUTION NUMÉRO 20-11-230**  
**RÈGLEMENT 104.33 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 104 AFIN DE CRÉER**  
**LA ZONE MIXTE M-7 À PARTIR DE LA ZONE RÉSIDENIELLE RB-4**

**AVIS DE MOTION**

Monsieur Jean-Pierre Soucy, conseiller au siège numéro 2, donne un avis de motion à l'effet qu'il sera présenté lors de cette séance, un projet de règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 104 afin de créer la zone M-7 pour un usage mixte résidentiel de haute densité et de commerces légers à même une partie de la zone résidentielle de moyenne densité Rb-4 et d'ajouter des dispositions dans la grille des spécifications sur les normes et les usages autorisés dans cette zone.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Copie certifiée conforme ce 4<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2020

Lisa Kennedy  
Directrice générale et greffière

